



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

48^{ème} Session de la COMMISSION DE LA POPULATION ET DU DEVELOPPEMENT

POINT 4 de l'ordre du jour

**ALLOCUTION DE
Mme NOELISOA RAHAINGOARIMANANA
DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION GLOBALE
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA PLANIFICATION**

REPUBLIQUE DE MADAGASCAR

New York, le 15 avril 2015

Vérifier au prononcé

**MISSION PERMANENTE DE MADAGASCAR
AUPRES DES NATIONS UNIE**
820 Second Avenue, Suite 800
New York, N.Y. 10017 – USA
Tel: (212) 986-9491 / (212) 986-9492 •
Fax: (212) 986-6271 •
E-mail: repermad@verizon.net

Madame la Présidente,
Honorables délégués,

Il m'échoit aujourd'hui de vous présenter les réalisations récentes de Madagascar en matière d'Intégration Population Développement.

Madagascar a renoué avec l'ordre constitutionnel depuis un peu plus d'une année. Le temps est maintenant au développement.

A cet effet, un Plan National de Développement (PND) qui couvrira le moyen terme (2015 – 2019) a été élaboré pendant les 5 derniers mois de l'année 2014. Le PND est désormais disponible, un atelier d'élaboration de son Plan de Mise en Œuvre (PMO) a lieu actuellement à Antananarivo.

Ce plan national de développement est basé sur la Politique Générale de l'Etat, dont le slogan principal énoncé par Son Excellence le Président de la République s'énonce comme suit « Madagascar : nation moderne et prospère ». En termes plus explicites, la Vision adoptée pour l'avenir de Madagascar est de « Bâtir un nouveau Madagascar, un Madagascar fort et ainsi léguer aux générations futures un pays apaisé, uni et prospère, qui aura réussi à devenir un leader mondial de la valorisation et de la préservation de son immense capital naturel en se basant sur une croissance forte et inclusive au service du développement équitable et durable de tous les territoires »

Ainsi, le principe de base adopté pour ce Plan est de placer l'homme, en harmonie avec son milieu, au centre des préoccupations, de manière à assurer la cohérence et la durabilité des actions.

La dimension Population est alors considérée en tant que dimension « transversale » dans ce Plan de développement de Madagascar. Ceci se manifeste à travers divers volets.

Tout d'abord, cette transversalité de la dimension population se manifeste dans les axes stratégiques qui ont été identifiés pour mener le développement de Madagascar. Ces axes sont au nombre de 5 (cinq) :

- Axe 1 : Gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale
- Axe 2 : Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement
- Axe 3 : Croissance inclusive et ancrage territorial du développement
- Axe 4 : Capital humain adéquat au processus de développement
- Axe 5 : Valorisation du Capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes

L'Axe 4 est celui à qui est entièrement dédié le Capital Humain : santé dans tous ses volets, éducation, eau et assainissement, éducation, protection sociale. Toutefois, tous les axes stratégiques intègrent la considération de l'Homme dans toute son intégralité.

En effet, l'Axe 1 veille particulièrement à considérer les droits de l'homme à travers la justice et la bonne gouvernance en général. Les axes 1 et 2 portent sur le développement économique et ont comme objectif la croissance inclusive qui signifie une croissance par tous et pour tous. L'axe 5 considère la population par rapport à sa résilience aux diverses catastrophes et aléas naturels.

Un deuxième volet de la considération de la dimension population dans ce Plan est l'approche participative qui a été adoptée dans son élaboration. En vertu du principe technique de l'intégration humaine et parti de l'adage comme quoi « Ce que vous faites pour moi, sans moi, vous le faites contre moi », tous les acteurs du développement ont été sollicités à travers de fréquentes réunions, à participer aux réflexions ainsi qu'à la validation de toutes les orientations. Ainsi, une entité a été érigée, sous la dénomination « Equipe Technique Pluridisciplinaire » regroupant tous les départements ministériels, le secteur privé, la société civile, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les représentants des médias. Cette équipe s'est réunie régulièrement au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Toujours dans le même ordre idée de l'approche participative, deux faits méritent d'être mis en exergue. Tout d'abord, l'intégration des communautés locales au niveau des régions dans l'élaboration du Plan. Des ateliers dénommés « Dialogues Régionaux » ont été menés à travers tout le pays pour recueillir les desideratas de tout un chacun dans tout le pays. Ils ont eu lieu au niveau des « Chefs-lieux de Province ». Tous les acteurs du développement des régions y ont envoyé leurs représentants.

En deuxième lieu, pour traiter particulièrement de la dimension « Jeune » dans le Plan, un symposium des jeunes a été organisé pendant une semaine, tout au début du processus de l'élaboration du Plan. Ce symposium a réuni quelques 400 jeunes et responsables des jeunes venant des diverses localités du pays. Ils ont pu discuter et présenter divers volets touchant la vie des jeunes, leurs avis ont été analysés pour servir de base, à la fois à la mise à jour de la Politique Nationale de la Jeunesse, et à la prise en compte des jeunes dans le Plan de développement. Les volets sur lesquels ont porté l'atelier sont : la santé des jeunes, leur éducation, leur rapport à l'environnement, leur participation en tant que citoyen dans la vie de la nation.

Madame la Présidente,
Honorables Délégués,

Tout ceci pour assurer l'engagement de Madagascar dans l'intégration population développement à travers son plan national. Les mots d'une représentante de la Confédération nationale de femmes qui est intervenu lors du dernier atelier de présentation du Plan, pour illustrer notre engagement. Elle a dit « C'est la première fois à Madagascar que la dimension genre a été intégrée à ce point dans un plan national de développement ».

Des études et consultations nationales sont en cours pour poursuivre les efforts dans ce sens, pour s'engager vers l'Agenda post-2015, avec le soutien indéfectible de l'UNFPA à qui nous adressons nos vifs remerciements.

Je vous remercie de votre attention.